

1. Identification

Identificateur de produit SILICONE À VAPORISER FASLUB® 300G

Autres moyens d'identification

Code du produit 610

Usage recommandé Lubrifiant

Restrictions d'utilisation Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société	P.R. Distribution Inc	
Adresse	6500,Rue Zephirin-Paquet Canada	
Téléphone	1800-463-5259	
Site web	www.prdistribution.ca	
Numéro de téléphone d'urgence	Emergency - US	1-866-836-8855
	Emergency - Outside US	1-952-852-4646

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Aérosols inflammables Catégorie 2

Dangers physiques non classifiés ailleurs Catégorie 1

Dangers pour la santé Toxicité aiguë, par contact cutané Catégorie 4

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2

Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 1B

Cancérogénicité Catégorie 1B

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur. Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Provoque une légère irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation des yeux Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque présumé d'effets graves pour les organes () à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.

Conseil de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les gaz. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin. NE PAS faire vomir. En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si exposé(e) ou si vous vous sentez mal : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette). En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stockage

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant fermé hermétiquement. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Élimination

Éliminer le contenu/contenant (conformément à la réglementation pertinente) Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Dangers environnementaux

Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu Catégorie 2

Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 2

Autres dangers

Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité		64742-48-9	30 - 60
Naphta , (Petroleum), Hydrotreated Light		64742-49-0	15 - 40
Isobutane		75-28-5	10 - 30
n-Heptane		142-82-5	7 - 13
Méthylcyclohexane		108-87-2	0.5 - 1.5
Autres composés sous les niveaux déclarables			10 - 30

* Indique qu'une dénomination chimique précise ou un pourcentage de composition est retenu comme secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation

Si l'inhalation des gaz/émanations/vapeurs/poussières/brumes du matériau est excessive (si la concentration de l'air est supérieure à la concentration maximale admissible ou si des effets sur la santé apparaissent), éloigner immédiatement les personnes affectées. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Sortir au grand air. Si des symptômes se développent, mettre la victime à l'air frais. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être nécessaire. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Obtenir une assistance médicale en cas de besoin. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Rincer immédiatement la peau à grande eau. Laver avec de l'eau et du savon. Consulter immédiatement un médecin. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur une partie de la peau non-affectée. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Rincer avec de l'eau. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter immédiatement un médecin. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Dans le cas peu probable de déglutition, communiquez avec un médecin ou un centre anti-poison. Rincer la bouche. Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Changements de comportement. Dégradation des fonctions motrices. Oedème. Narcose. Étourdissements. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Irritation grave des yeux. Irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeur et gênes. Produit irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac. Irritation de la peau. Irritation légère de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Tenir toute victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Informations générales	Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation. Garder la victime en observation. Tenir toute victime au chaud.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudre. Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Le feu peut générer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil autonome de respiration à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque de protection. Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Les vêtements de protection de pompier pour feu du bâtiment n'apporteront qu'une protection limitée.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Si un réservoir, un conteneur sur rail ou un camion-citerne se retrouve dans un incendie, ISOLER le périmètre dans un rayon de 800 mètres; envisager aussi une première évacuation de 800 mètres dans toutes les directions. Rester TOUJOURS à distance des réservoirs envahis par les flammes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
Risques d'incendie généraux	Aérosol extrêmement inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir le dos contre le vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les gaz. Éviter toute inhalation des vapeurs ou des brumes. Éviter de respirer les gaz. Des vêtements protecteurs contre la vapeur, qui recouvrent complètement, doivent être portés pour les déversements et les fuites sans feu. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Cette substance est classée polluant de l'eau aux termes du Clean Water Act (loi relative à la propreté de l'eau) et ne doit pas contaminer les sols ni pénétrer dans les systèmes d'égouts et d'évacuation qui se déversent dans les cours d'eau. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Pelleter l'absorbant usagé dans des fûts ou d'autres récipients appropriés. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Peut être enflammé par une flamme nue. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Effectuer une mise à la terre et fixer les conteneurs lors du transfert du produit. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas respirer la poussière, la fumée, le gaz, la brume, les vapeurs, la vaporisation. Ne pas respirer les gaz. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/aérosols. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Éviter de respirer les gaz. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'exposition prolongée. Éviter le contact avec les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Si possible, manipuler dans un système clos. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Porter un équipement de protection personnelle. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

ATTENTION Aérosol niveau 3.

Garder sous clef. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Contenu sous pression. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Stocker dans un endroit bien ventilé. Réfrigération recommandée. Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm
Méthylcyclohexane (CAS 108-87-2)	TWA	400 ppm
n-Heptane (CAS 142-82-5)	STEL	500 ppm
	TWA	400 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Méthylcyclohexane (CAS 108-87-2)	TWA	1610 mg/m3
		400 ppm
n-Heptane (CAS 142-82-5)	STEL	2050 mg/m3
		500 ppm
	TWA	1640 mg/m3 400 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Méthylcyclohexane (CAS 108-87-2)	TWA	400 ppm
n-Heptane (CAS 142-82-5)	STEL	500 ppm
	TWA	400 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm
Méthylcyclohexane (CAS 108-87-2)	TWA	400 ppm
n-Heptane (CAS 142-82-5)	STEL	500 ppm
	TWA	400 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Isobutane (CAS 75-28-5)	TWA	800 ppm
Méthylcyclohexane (CAS 108-87-2)	TWA	400 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Méthylcyclohexane (CAS 108-87-2)	TWA	1610 mg/m3
		400 ppm

Composants	Type	Valeur
n-Heptane (CAS 142-82-5)	STEL	2050 mg/m3 500 ppm
	TWA	1640 mg/m3 400 ppm
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.	
Contrôles d'ingénierie appropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Ventilation générale adéquate. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.	
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle		
Protection du visage/des yeux	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Écran facial. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Éviter le contact avec les yeux. La présence d'une fontaine pour rinçage des yeux est recommandée.	
Protection de la peau		
Protection des mains	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Porter des gants de protection.	
Autre	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Porter un équipement de protection contre les produits chimiques spécialement conçu à cet effet et recommandé par le fabricant. Porter un vêtement de protection approprié. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé. Ce matériau peut offrir une protection thermique faible ou inexistante.	
Protection respiratoire	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate. Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.	
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.	
Considérations d'hygiène générale	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec les vêtements. Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.	

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide.
Forme	Aérosol
Couleur	Non disponible.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	64.55 °C (148.18 °F) estimation
Point d'éclair	-104.4 °C (-156.0 °F) Propulseur estimation
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Gaz inflammable.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	1.4 % estimation
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	8.9 % estimation
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	Risque d'explosion. Risque d'inflammation. La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor Chlore
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Risque présumé d'effets graves pour les organes par inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritant pour les voies respiratoires. N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
Contact avec la peau	Nocif par contact cutané. Irritant pour la peau. Provoque une irritation cutanée. Provoque une légère irritation cutanée. Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.
Contact avec les yeux	Nocif par contact avec les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation des yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion. Peut être nocif en cas d'ingestion. La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique. Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Changements de comportement. Dégradation des fonctions motrices. Oedème. Narcose. Étourdissements. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Maux de tête. Nausée, vomissements. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Irritation grave des yeux. Irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeur et gênes. Produit irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac. Irritation de la peau. Irritation légère de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
---	---

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par contact cutané. Peut être nocif en cas d'ingestion. Effets narcotiques.

Composants**Espèces****Résultats d'épreuves**

Isobutane (CAS 75-28-5)

Aiguë**Inhalation**

CL50

Rat

1355 mg/l

Gaz

CL50

Souris

1237 mg/l, 120 minutes
52 %, 120 minutes

Méthylcyclohexane (CAS 108-87-2)

Aiguë**Cutané**

DL50

Lapin

> 2000 mg/kg, 24 heures

Inhalation*Vapeur*

CL100

Lapin

59.9 mg/l

CL50

Chien

> 4071 ppm, If <1L: Consumer Commodity heures

> 16.3 mg/l, If <1L: Consumer Commodity heures

Rat

> 6564 ppm, If <1L: Consumer Commodity heures

> 26.3 mg/l, If <1L: Consumer Commodity heures

CL50

Rat

16 mg/l, 4 heures

Vapeur

CL50

Souris

> 6564 ppm, If <1L: Consumer Commodity heures

> 26.3 mg/l, If <1L: Consumer Commodity heures

Naphta , (Pétroleum), Hydrotreated Light (CAS 64742-49-0)

Aiguë**Cutané**

DL50

Cobaye; lapin

> 9.4 ml/kg, 24 heures

Lapin

> 1900 mg/kg, 24 heures

Inhalation

CL50

Rat

> 5000 mg/m3, 4 heures

> 4980 mg/m3

> 4980 mg/m3, 4 heures

> 4.96 mg/l, 4 heures

13700 ppm, 4 heures

Orale

DL50

Rat

4820 mg/kg

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (CAS 64742-48-9)

Aiguë**Cutané**

DL50

Lapin

> 1900 mg/kg, 24 heures

Inhalation

CL50

Rat

> 5000 mg/m3, 4 heures

> 4980 mg/m3

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
		> 4980 mg/m3, 4 heures
		> 4.96 mg/l, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	4820 mg/kg
n-Heptane (CAS 142-82-5)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	> 29.29 mg/l, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée. Irritant pour la peau. Provoque une légère irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Nocif par contact avec les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation des yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Aucuns connus.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation respiratoire	La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.
Sensibilisation cutanée	Nocif par contact cutané. Irritant pour la peau. Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite. Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Peut induire des anomalies génétiques. Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.
Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer. Risque suspecté de cancer. Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.
Toxicité pour la reproduction	Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Éviter l'exposition des femmes en début de grossesse. Effets mutagènes. Présente un risque pour l'appareil reproducteur Peut entraîner des troubles et/ou provoquer des lésions à l'appareil reproducteur. La toxicité potentielle embryo-foetale et ses effets tératogènes. Peut provoquer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies congénitales, des fausses couches ou la stérilité. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de nuire au fœtus. On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Risque présumé d'effets graves pour les organes. Peut causer de la somnolence et des étourdissements. Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé. Risque présumé d'effets graves pour les organes () à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peu probable du fait de la forme du produit.
Effets chroniques	Dangereux d'après les critères d'OSHA. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des lésions aux poumons. Une absorption répétée peut provoquer des lésions du système nerveux central, du foie et des reins, ainsi que des troubles hématologiques. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Autres informations	Toxicité pour la reproduction. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Présumé être très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Les composants de ce produit sont dangereux pour les organismes aquatiques.

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Méthylcyclohexane (CAS 108-87-2)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Bar rayé (Morone saxatilis)	5.8 mg/l, 96 heures
n-Heptane (CAS 142-82-5)			
Aquatique			
Poisson	CL50	Tilapia Mozambique (Tilapia mossambica)	375 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Isobutane	2.76
Méthylcyclohexane	3.61
n-Heptane	4.66

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Consulter les autorités avant la mise au rebut. Contrat avec un opérateur d'élimination licencié par la Loi sur l'élimination et le nettoyage. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Incinérer le matériau en milieu contrôlé dans un incinérateur homologué. Doit être incinéré dans une installation agréée pour l'incinération ayant un permis délivré par les autorités compétentes. Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsqu'il est mis au rebut, ce produit doit être considéré comme un déchet inflammable de type D001 selon la RCRA (Resource Conservation and Recovery Act - É.-U.). Après la récupération du solvant, éliminer les résidus comme déchets dangereux. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables. Éliminer le contenu/contenant (conformément à la réglementation pertinente) Lorsque votre propre installation de traitement des eaux usées n'est pas disponible, recueillir tous les déchets et transférer à un professionnel de gestion de déchets industriels avec un manifeste pour déchets industriels.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

D001 : Déchet inflammable ayant un point d'éclair de < 140 °F
Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination). Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Emballages contaminés

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, inflammables
Classe de danger relative au transport	
Classe	2.1
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Sans objet.
Dangers environnementaux	Oui
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number	UN1950
UN proper shipping name	Aerosols, inflammable
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Label(s)	2.1
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	Yes
ERG Code	10L
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.
Other information	
Passenger and cargo aircraft	Allowed with restrictions.
Cargo aircraft only	Allowed with restrictions.

IMDG

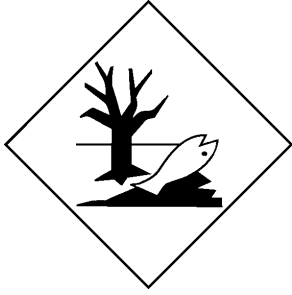
UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Label(s)	2.1
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	
Marine pollutant	Yes
EmS	F-D, S-U
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC

IATA; IMDG; TMD



Polluant marin



Informations générales

Polluant marin selon le code IMDG.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006. Les personnes de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler avec ce produit selon la directive UE 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail. Les femmes enceintes ne doivent pas travailler avec ce produit si elles courent le moindre risque d'exposition.

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Montreal Protocol

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Date de publication	12-Juillet-2023
Version n°	01
Autres informations	HMIS® est une marque de commerce et de service enregistrée du NPCA.
Références	ACGIH EPA : Base de données AQUIRE NLM : Base de données de substances dangereuses ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimiques HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition Société japonaise pour la santé au travail, recommandation et limites d'exposition professionnelle GOST 30333-2007 - Passeport de sécurité pour la production de produits chimiques. Exigences générales JIS Z 7252:2009 Classification des produits chimiques selon le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) » JIS Z 7253:2012 Communication des risques sur les produits chimiques selon le SGH – étiquetage et fiche signalétique (FS) Lignes directrices du SGH de la JCIA (Japan Chemical Industry Association), juin 2012
Avis de non-responsabilité	Cette fiche signalétique a été préparée conformément à la norme JIS Z 7253:2012. Renseignements additionnels fournis sur la fiche signalétique. À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.
Informations relatives à la révision	Identification du produit et de l'entreprise : Autres noms commerciaux